

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 2 octobre 2019 au siège de la ligue (Créteil)

Présents : M^{mes} Monique ANSQUER, Marie-José GAUDEFROY & Nathalie LASSALLE (en audio-conférence)
MM. Jean-Marie LASSALLE, Robert NICOLAS (en audio-conférence) & Georges POTARD
Invités : MM. Jean-Philippe MENNESSON & Christian PASTOR
Excusé : M. Robert LAFOND

La séance débute à 18h30.

FINALITÉS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE ULTRA-MARINS / MÉTROPOLITAINS 2020

- > Compte tenu de l'indisponibilité de la Halle Carpentier et de Coubertin à Paris, la mairie de Créteil a été sollicitée pour accueillir l'évènement en juin 2020. Nous venons de recevoir son accord à ce sujet pour mettre à disposition le Palais des Sports de Créteil pour ces finalités de juin prochain.
Nicolas Hachette, directeur de l'évènement, a mis en place une rencontre des responsables des différents secteurs de la ligue et de la fédération concernés par cette organisation mardi 8 octobre prochain à 14 heures.

INSTITUT DE FORMATION FRANCILIEN

- > On constate une trop faible mobilisation de notre public autour de nos offres de formation. Le président de la ligue observe à cette occasion que la construction de l'Institut francilien de formation repose sur un système économique et financier performant. Nous prévoyons d'engager beaucoup de dépenses, notamment de mobilisation de RH, pour nous contenter de ce résultat d'étape.

Il invite les pilotes de ce chantier, à s'inscrire dans une démarche beaucoup plus dynamique, car nous savons combien sont prégnants les besoins de développement de compétences, autant :

- Sur les bancs dans l'encadrement de tous les niveaux, ce qui vise indéniablement à améliorer la qualité de la pratique,
- Que sur le plan des nouvelles pratiques, comme Baby-hand et/ou Handfit par exemple. Elles permettent de fidéliser, en amont et en aval, la chaîne des licenciés, en portant le développement de notre discipline.

Il rappelle que, dans nos demandes ANS handball (ex-CNDS), le territoire à positionné des dossiers de financement sur ces activités, et nous relevons beaucoup de demandes des comités et des clubs qui se tiennent sur la même ligne. De ce point de vue, il y a donc des besoins de formations derrière chaque dossier et chaque club. Chaque responsable doit être conscient qu'il faudra rendre compte des mises en œuvre début 2020 !

Au total, s'il observe qu'avec leurs collègues des clubs et des comités, Monique Ansquer et Daniel Deherme ont produit un travail remarquable de construction d'un plan de formation, dans son agenda et dans la distribution des rôles, donc dans son inhérente ingénierie, il leur demande de se concentrer maintenant sur la promotion de nos offres. Elle nécessite de dépasser une offre statique à travers nos canaux classiques. Elle exige le déclenchement d'une approche plus dynamique de notre public, allant véritablement chercher les postulants par des contact plus directs.

Rappel des plannings Titre 3 et Titre 4

dates	T4	T3
Fin des inscriptions	28/10/2019	28/10/2019
Sélection	05/11/2019	04/11/2019
Positionnement	03/12/2019	21/11/2019
Début de formation	04/12/2019	22/11/2019
Fin de formation	avril 2021	avril 2021

FORMATION FFHANDBALL

- > Le centre de formation fédéral confirme la réunion des ITFE (instituts territoriaux de formation et de l'emploi) les 2 et 3 octobre prochain, puis celles à venir des 6 et 7 novembre 2019 et des 5 et 6 février 2020.

Ce temps sera consacré à la mise en place des équipes de pilotage des titres 4, 3, 2, au partage d'expérience entre ITF dans cette phase de déploiement et au lancement des travaux de productions pédagogiques collectives. Ce séminaire sera très opérationnel et à vocation principalement « pédagogique ». Il s'adresse aux responsables pédagogiques des ITFE et aux coordonnateurs des titres 4 et 3 (1 seul par titre et territoire).

Par ailleurs, les 13 et 14 novembre prochain les responsables administratifs et financiers se réuniront autour « entre autres » du paramétrage du SI Agate et se préparer à son ouverture.

En charge pour la ligue : Monique Ansquer et Daniel Deherme CTS.

RECRUTEMENT FEMMES RATP

> La RATP organise avec le Paris 92, Pôle Emploi et une association d'insertion (Job Odyssee) une journée recrutement femmes pour la RATP, au Palais des Sports d'Issy-les-Moulineaux, le 14 novembre prochain (10h-18h). Une proposition d'ateliers "intelligents" et "sportifs" seront proposées aux candidates qui vont se présenteront. Ateliers simples, ludiques et non "pénalisants" (pas de jugement ni d'évaluation possible).

Le principe général de cette journée est de trouver de potentielles futures collaboratrices pour la RATP (politique de féminisation de l'entreprise alliant sport et accès des femmes aux métiers de conducteurs métro/bus, agents de sûreté, managers d'exploitation, maintenance). Une réunion préparatoire avec les partenaires cités ci-dessus, a eu lieu le 27 septembre.

La ligue y mandatera un agent de développement.

Le comité 92 pourra s'y associer s'il le souhaite en détachant lui aussi un ou une collaboratrice.

PROJET DES GARES SPORTIVES

> Le président est invité à venir participer à la réunion de présentation du projet de Gares Sportives (cf. CR de notre dernier BD). Elle se déroulera le jeudi 10 octobre 2019 à 14h30 heures à la Région Île-de-France à Saint-Ouen.

Cette réunion sera l'occasion de préciser les contours du projet, notamment la cartographie des gares franciliennes concernées, le déploiement envisagé pour les « gares sportives », et d'échanger sur les perspectives de partenariat entre la Région Île-de-France et le mouvement sportif.

La réunion sera pilotée par Madame la Directrice des Sports, des Loisirs et de la Citoyenneté.

COMMISSION TERRITORIALE RÉCLAMATIONS ET LITIGES

> La liste des membres de la CTRL pour la saison 2019-2020 est présentée au BD pour validation :

Benard Nathalie
Bensoussan Thierry
Brillouet Yann
Cocheteux Bernard
Dujardin Robert - Président
Dupau Charles
Ferrier Eduardo
Gaertner Michel
Gourinel Jérémy
Grout Michel
Lebon Philippe
Tessier Michel

➔ Le bureau directeur valide cette liste.

COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

> La **composition de la commission territoriale de discipline** pour la saison 2019-2020 a été validée, dans le format suivant, par le comité directeur territorial du 24 septembre 2019 en réunion à Paris :

Président : Claude Selaquet.

Vice-présidents(tes) : Philippe Vallet (membre/instructeur), Maryse Pivonet et Pascal Coclet

Membres : Céline Lafois, Sliman Mameri, Laurence Didiere, Maryse Lyzee, Didier Masera, Michaël Abreu, Hervé Proux, Laëtitia Papineau, Sylvie Delhomme, Patrick Cohen-Skalli, Patricia Leroux, Thomas Vonlanthen, Loïc de La-barthe, Béatrice Blazak, Josiane Barbeau.

Membres instructeurs : Djamel Ouahbrache, Manuel Pereira, Patrick Couillet, Christian Plas, Christian Durand, Dominique Juillard, Pierre Porcher, Damien Blanchet, Olivier Buy, Jean-Pierre Iriate, Max Journo.

Secrétaire/membre/instructeur : Pascal Guille

> La **composition de la sous-commission départementale de discipline du Val-d'Oise** pour la saison 2019-2020 a été validée, dans le format suivant, par le comité directeur territorial du 24 septembre 2019 en réunion à Paris :

Président : Pascal Coclet

Vice-Président : Laëtitia Papineau

Membres : Sylvie Delhomme, Damien Blanchet (instructeur), Olivier Buy (instructeur), Patrick Cohen-Skalli, Pascal Guille (instructeur), Jean-Pierre Iriarte (instructeur), Max Journo (instructeur), Patricia Leroux, Thomas Vonlanthen.

COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE

1. Dans le cadre de la territorialisation de l'arbitrage francilien, un questionnaire de recensement des activités liées à l'arbitrage au sein des comités est mis en œuvre (Rafik Heddid). Lien : <https://forms.gle/JbKGAURSpLNrgXeK9>
2. Le HB Brie 77 souhaite la mise en œuvre du règlement des arbitres régionaux par virement bancaire. Il lui sera rappelé, par le président de la commission territoriale d'arbitrage, que le règlement mis en place et confirmé lors de notre dernière assemblée générale régionale reste d'actualité, sans dérogation. Tous les clubs se sont mis au diapason sans problèmes particuliers, depuis 2 saisons que le règlement des arbitres régionaux directement par le club *in situ* a été mis en place.

COMMISSION TERRITORIALE STATUTS ET RÈGLEMENTS – QUALIFICATION DES MUTATIONS

> La commission qualifications de la ligue (Marie-José Gaudefroy présidente Commission Territoriale Statuts et Réglementation), vient de rappeler aux clubs, que la qualification des mutations applique l'article A52.2 des règlements généraux de la fédération :

Avis de changement de club

L'avis de changement de club pré-renseigné est envoyé automatiquement par courrier électronique (sur leur boîte officielle) au club quitté (la date d'envoi dans la boîte officielle du club est archivée et la lecture du courrier peut être vérifiée) pour signifier la démission du licencié ; à la ligue dont dépend le club quitté ; à la FFHandball ; à la ligue du club d'accueil ; au club d'accueil.

La date d'envoi de cet avis est la date de transmission par le club d'accueil, du dossier complet de demande de mutation. Le dossier est considéré transmis complet : après téléchargement du dernier des documents administratifs nécessaires (justificatif d'identité, document médical, titre administratif, et tous documents requis par la réglementation) ; après que le club a validé informatiquement la demande de licence (création, renouvellement ou mutation), après transmission des éventuels paiements requis par la réglementation.

Dans ce contexte, la ligue ne peut qualifier une mutation qu'après avoir reçu le paiement ou la preuve du paiement du droit de mutation.

La ligue rappelle qu'elle détient encore en attente quelques dossiers incomplets au sens défini ci-dessus. Les clubs concernés ont été informés par le secrétariat de la ligue. Il leur appartient de régulariser cette situation rapidement et, surtout, de ne pas faire jouer les joueurs ou joueuses éventuellement concernés sous peine de sanction (match perdu par pénalité).

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE

> Le bureau directeur fait le récapitulatif des principaux thèmes qui feront l'objet d'échanges avec les administrateurs régionaux, samedi 5 octobre, notamment la demande d'autorisation de procéder à un vote électronique des clubs franciliens, sur une modification de notre règlement intérieur.

Elle concernera la diminution – de 5 semaines à 16 jours – du délai de présentation à la ligue, par les comités départementaux, avant l'assemblée générale régionale chargée de les entériner, de leur binôme les représentant au conseil d'administration de la ligue.

La séance s'achève à 20h45.



Georges POTARD
Président

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini – CS 90047 – 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z